<u>Intervention du Ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire devant la brigade d'intervention des douanes d'Alençon,</u>
le 31 octobre 2003

Mesdames, Messieurs,

J'ai tenu à vous rendre visite aujourd'hui pour vous exprimer, de vive voix, mes sincères félicitations pour l'action que vous menez au service de la loi et de la sécurité de nos concitoyens.

1- J'évoquerai d'abord la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Je vous félicite pour la saisie exceptionnelle de vendredi dernier, au péage de Cerisé, sur l'autoroute A 28.

Vos efforts et votre ténacité ont été récompenses par la découverte de près de 100 kilos de cocaïne dans le coffre de l'une des voitures que remorquait un camion britannique.

Cette saisie est historique en Basse-Normandie, et l'une des plus importantes réalisées dans notre pays sur le vecteur routier.

Je vous renouvelle mes félicitations. Ce succès témoigne de l'intérêt pour une unité opérationnelle comme la vôtre, de privilégier la lutte contre la grande fraude sur le « petit » contentieux de faible importance.

2 - Plus généralement, je voudrais saluer l'action des services douaniers dans la lutte contre la fraude.

- ***La lutte contre le trafic de stupéfiants***

De nombreuses affaires récentes témoignent de votre efficacité dans la lutte contre *le trafic de stupéfiants*. Plus de 2,5 tonnes de cocaïne ont déjà été saisies depuis le début de l'année, le triple par rapport à la même période en 2002.

Je rappellerai la découverte, le 12 septembre, par les douaniers de Bayonne, de 65 kg dissimulée dans le coffre d'un camion immatriculé en Grande-Bretagne.

Celle de près de 63 kg, dans le chargement de légumes d'un camion frigorifique espagnol, à la mi-août, par vos collègues rennais.

Celle de 54 kg dissimulée dans des paquets de nourriture pour animaux, à Roissy, soit l'une des saisies les plus importantes effectuées dans un aéroport.

Celle de 220 kg dans la cabine d'un voilier de plaisance par les douaniers de Pointe-à-Pitre.

Je soulignerai encore les saisies exceptionnelles de résine de cannabis des deux derniers mois : plus d'une tonne à Arras, 2,5 tonnes à Hendaye, 3 tonnes au Perthus et 710 kg à Dax. Enfin les 100 000 cachets d'ecstasy, par les agents de Saint-Aybert.

- ***La lutte contre le trafic d'armes***

Parallèlement, s'observe l'inquiétante multiplication *des saisies d'armes.*

Jeudi dernier, les douanes de Bordeaux saisissaient, chez un particulier, de nombreuses armes non démilitarisées, et en parfait état. Ainsi que 13 000 munitions et 130 chargeurs, et un lot important d'armes blanches.

Cette affaire rappelle la saisie de mars dernier de nombreuses armes et munitions au domicile d'un particulier, dans ce même département de l'Orne.

- ***La lutte contre la contrefaçon***

Je saluerai encore l'efficacité de votre action dans la lutte contre la contrefaçon et la saisie de :

- **milliers de pièces détachées de téléphones portables à l'aéroport de Roissy tout au long de l'été ;**

- **des lots de produits contrefaisant des téléphones portables pour enfants, des bouées et des porte-clés, pour plus de 450 000 euros, sur le port de Marseille en juillet dernier ;**

- **des milliers d'articles textiles destinés à être écoulés sur les marchés à Paris.**

3 - Je souhaite également attirer votre attention sur la contrebande de cigarettes, contre laquelle j'attends une efficacité renforcée des services douaniers.

La lutte contre le tabagisme ne doit pas pâtir du développement d'un marché parallèle. Et le monopole de vente au détail de tabac, qui sert l'animation commerciale de nos villes et de nos campagnes doit être défendu.

Cette action figure, à juste titre, parmi les priorités de votre administration. Et les résultats que vous obtenez illustrent votre engagement dans la lutte contre les grands trafics internationaux.

Ainsi, le 16 septembre, la saisie record de plus de 20 tonnes de cigarettes, à Calais, d'une valeur estimée de plus de 3 millions d'euros. Ces cigarettes en provenance de Chine, avaient été débarquées au Havre, puis chargées à bord de camions avant leur embarquement pour la Grande-Bretagne.

Plus récemment, le 2 octobre, deux saisies ont été réalisées au Havre, où ont été interceptés 6,4 tonnes de cigarettes en provenance du Cambodge, d'une valeur supérieure à un million d'euros. Et le même jour, près de la frontière espagnole, 6 tonnes ont été découvertes, à bord d'un poids lourd immatriculé en Espagne se rendant en Grande-Bretagne.

Si notre pays demeure à l'évidence un territoire de transit pour le tabac de contrebande vers le Royaume-Uni, une vigilance accrue s'impose, même à l'égard des ventes « à la sauvette » dans les grandes villes. Et présence active de douaniers dans les « groupes d'intervention régionaux » (GIR) est une réponse efficace.

Je souhaiterais en conclusion évoquer un dossier qui n'est pas, je le sais, sans susciter quelques inquiétudes parmi les agents en uniforme que vous représentez ici : la réorganisation de la branche de la surveillance.

Votre directeur général a porté à ma connaissance les orientations actuellement au débat, au plan local, avec vos représentants syndicaux. Ces orientations, je les partage pleinement dès lors qu'elles rendent plus performantes et plus visibles les unités de surveillance, en les concentrant sur les grands axes de fraude et les principaux points d'entrée sur notre territoire, tout en les dotant des moyens modernes d'action.

Cette nécessaire réforme, dix ans après la mise en place du grand marché intérieur et alors même que s'élargit à nouveau l'Europe, fortifiera la surveillance douanière dans le giron de notre ministère

J'ajouterai concrètement, la reconnaissance à votre profit de la *bonification d'ancienneté que vous réclamiez depuis trente ans*. Alors que le souci du gouvernement est l'allongement de la durée d'activité, vous pourrez aisément comprendre l'importance et la symbolique d'une telle mesure.

Je vous remercie de votre attention.